

construire des maisons coopératives dans la région et de mettre au point un système d'achat de matériaux pour la production en série. Je croyais qu'il traiterait du problème des carrés de maison à terminer par l'acheteur aux Maritimes et à Terre-Neuve et offrirait une aide concrète. J'espérais qu'il parlerait des systèmes ouverts mis au point et éprouvés par les coopératives de logements qui intègrent les éléments composants, adoptent des techniques de production en série et rationalisent les techniques de construction.

• (2.20 p.m.)

Il aurait dû nous dire si des affectations sont consenties aux Églises. Bien des Églises canadiennes disposent de terrains sur lesquels bâtir des édifices du culte, mais elles ne bénéficient pas d'un financement provisoire qui suffirait à couvrir les frais architecturaux et administratifs. Je croyais que le ministre aiderait les syndicats à régler leur problème de construction de maisons et celui du remembrement des terres.

On pourrait affecter une partie de l'argent notamment au problème des maisons mobiles. Le député de Fraser Valley-Ouest et d'autres ont exhorté le ministre à prévoir une aide pour les gens qui habitent des maisons mobiles.

Je pensais aussi que le ministre pourrait affecter certains fonds à la construction, pour les Indiens et les Métis, de maisons qui s'adapteraient à leurs régions et à leurs conditions atmosphériques.

Enfin, monsieur l'Orateur, j'attendais du ministre qu'il annonce la création d'une société de la Couronne qui se spécialiserait dans la construction de logements pour les groupes à faibles revenus et qu'il utiliserait les services de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour régler les problèmes de génie et d'architecture, ceux du Conseil national de recherches pour la mise au point de nouveaux matériaux de construction et la Polymer Corporation pour la fabrication de ces nouveaux matériaux.

La déclaration déçoit à cause de son manque d'audace et d'imagination; elle est morne et ennuyeuse. J'ose espérer que la deuxième partie de la déclaration du ministre sera plus intéressante, stimulante et productive, grâce à l'inclusion des recommandations des partis de l'opposition.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je ne ferai que quelques brèves

observations pour exprimer notre satisfaction de l'annonce que vient de faire l'honorable ministre au sujet de l'habitation. Nous espérons que cette subvention de 200 millions sera bien accueillie dans tout le Canada et principalement dans la province de Québec.

Je ne tiens pas à dresser une liste de tout ce que l'honorable ministre aurait dû faire. Je veux tout simplement dire que nous sommes satisfaits de l'annonce d'une première étape en vue d'améliorer la situation de l'habitation.

Cependant, je constate que ces fonds sont uniquement destinés aux grands centres urbains, et seront mis à la disposition de gros entrepreneurs, alors qu'on oublie, comme toujours, la construction d'habitations à prix modique.

Il est certain que nous pensons toujours au bien-être des citoyens de nos régions, et si l'honorable ministre pouvait, un jour, annoncer une diminution des taux d'intérêt, en vue de favoriser la construction d'unités familiales à prix modique, cela encouragerait les entrepreneurs de nos régions.

Je ne vis pas dans un grand centre urbain, mais, puisque nous avons toujours l'habitude de suivre l'exemple des États-Unis, je suis d'avis que le ministre pourrait regarder du côté américain et constater ce qui s'y produit. Au fait, nos voisins du Sud commencent déjà à réduire les taux d'intérêt, et je crois que si le gouvernement canadien en faisait autant, cela constituerait un premier pas vers la relance de la construction d'unités familiales à prix modique dans nos régions.

Aujourd'hui, alors que des prêts sont consentis à des taux de 10 et de 10½ p. 100, le père de famille qui voudrait se construire une petite maison pour abriter sa famille n'est pas encouragé à ce faire. S'il décide de se construire une maison de \$6,000 ou \$7,000, il devra rembourser \$14,000, \$15,000 ou \$20,000. Et lorsque le gouvernement prétend venir en aide aux familles à revenu modique, alors qu'il permet à des sociétés de finance et à des banques d'exiger des taux d'intérêt semblables, je dis qu'il s'agit là d'une farce monumentale. A mon sens, tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas décidé de normaliser les taux d'intérêt on n'aura rien fait en vue d'aider à la construction d'unités familiales à prix modique.

Nous souhaitons de tout cœur qu'en annonçant, au cours des prochains mois, la seconde étape de son programme, le ministre dira que son premier objectif était de réduire les taux d'intérêt.